ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Mort de Lyhanna

Question au Gouvernement n° 1640

Texte de la question

MORT DE LYHANNA

Mme la présidente . La parole est à Mme Marie-Charlotte Garin.

Mme Marie-Charlotte Garin . Parce que les mots ont leur importance, j'affirme dans cet hémicycle que Noahm a été tué parce qu'il était gay, à cause de l'homophobie. *(Les députés des groupes EcoS, EPR, LFI-NFP, SOC, Dem, HOR, LIOT et GDR ainsi que quelques députés du groupe DR se lèvent et applaudissent. – Mmes et MM. les membres du gouvernement se lèvent également. – Applaudissements sur quelques bancs du groupe RN.)*

Monsieur le premier ministre, vous savez ce qu'on dit : ce n'est pas bien de mentir. Il faudra le rappeler au président de la République, qui ne veut entendre aucun argument relatif aux moyens de la justice s'agissant de cette affaire. Il faudra le rappeler à votre ministre de l'intérieur, qui nous explique que le meurtre de Lyhanna serait le fruit d'erreurs individuelles, non de défaillances systémiques. Il faudra le rappeler aux ministres sans pouvoir, que vous nous envoyez pour assurer que tout est vraiment bien fait pour lutter contre les violences.

Vous savez à qui on a longtemps dit que ce n'était pas bien de mentir ? Aux enfants qui parlent quand ils ont été victimes ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS et LFI-NFP ainsi que sur plusieurs bancs des groupes SOC et GDR. – Mme Stella Dupont applaudit également.)* Aux femmes qui dénoncent leurs violeurs ! Vous ne pouvez pas dire que vous ne saviez pas. Il y a eu le MeToo des adultes et des enfants, les rapports, les commissions d'enquête, les questions qu'on vous pose inlassablement ici, les quatre-vingt-deux recommandations de la Ciivise et la loi intégrale promue par les associations et les parlementaires.

Vous savez exactement ce qu'il faut faire, mais il a fallu qu'une enfant meure pour qu'en grand seigneur, vous daigniez nous dire : « OK pour la loi intégrale. » *(Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, LFI-NFP et GDR ainsi que sur quelques bancs du groupe SOC. – M. le premier ministre secoue la tête en signe de dénégation. – Mme Constance Le Grip s'exclame.)* Quand on vous pose la question des moyens, vous nous répondez que l'année prochaine, on ne touchera pas aux budgets des ministères de l'intérieur, de la justice, de l'éducation et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Vous rendez-vous compte que c'est justement l'insuffisance de ces budgets qui est cause de la mort de femmes et d'enfants (Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, LFI-NFP et GDR ainsi que sur quelques bancs du groupe SOC) et qui empêche les magistrats de faire leur travail correctement ?

Soutenir la proposition de loi intégrale sans attribuer de moyens supplémentaires, c'est encore abandonner les victimes.

M. Erwan Balanant . Ça ne sert à rien de travailler avec eux ! On les soutient et voilà ce qui arrive ! On l'a écrite avec vous, cette proposition ! Ça suffit !

Mme Marie-Charlotte Garin . Vous engagez-vous à mettre 3 milliards sur la table pour lutter contre les violences faites aux femmes et aux enfants ? *(Les députés des groupes EcoS, LFI-NFP, SOC et GDR se lèvent et applaudissent.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Mme Aurore Bergé, *ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations .* Je salue également la mémoire de Noahm. Vous avez dit les termes justes : on a en effet constaté que des cris homophobes avaient été poussés ; personne ne doit mourir pour qui il est ou pour qui il aime. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, Dem et DR ainsi que sur plusieurs bancs des groupes RN et UDR.)*

Concernant la lutte contre les violences sexuelles, vous êtes en colère et vous avez raison de l'être. Les Français le sont aussi et ils ont raison de l'être. J'espère que cette colère saine et nécessaire ne faiblira pas dans la société, qu'elle continuera de nous habiter pour que nous continuions à agir *(Exclamations sur quelques bancs du groupe EcoS)*…

Mme Danielle Simonnet . Vous n'agissez pas !

Mme Aurore Bergé, *ministre déléguée .* …et à prendre toutes les dispositions nécessaires pour protéger les enfants et les femmes victimes de violences sexuelles. Les victimes, les enfants, ont toujours parlé, mais la justice et la société ne les ont pas toujours entendus. Les femmes ont toujours parlé et les mères ont toujours protégé leurs enfants.

Mme Ayda Hadizadeh . On sait tout ça !

Mme Aurore Bergé, *ministre déléguée .* Dès cette semaine, par une lettre rectificative au projet de loi relatif à la protection des enfants, nous étendrons sa portée à la lutte contre les violences sexuelles, notamment pour défendre les mères qui, parce qu'elles protègent leurs enfants, sont incriminées pour non-représentation d'enfant.

Quelques députés du groupe SOC . Ça ne suffira pas !

Mme Aurore Bergé, *ministre déléguée .* C'est tout à fait insupportable : le doute ne doit jamais porter préjudice aux enfants alors qu'il faut mieux veiller sur eux.

Les enfants parlent : il faut les écouter. Les mères protègent : il faut les écouter et les protéger. L'objectif est de faire vite et bien.

Plusieurs députés du groupe LFI-NFP . Et le budget ? Les 3 milliards ?

Mme Aurore Bergé, *ministre déléguée .* Voilà ce que nous ferons en nous inspirant de toutes – je dis bien : toutes – les initiatives parlementaires prises sur tous les bancs de l'Assemblée nationale et du Sénat. *(Protestations sur les bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.)*

Mme Danielle Simonnet. Mettez 3 milliards sur la table !

Mme la présidente . La parole est à Mme Marie-Charlotte Garin.

Mme Marie-Charlotte Garin . Sans argent, la parole de tous vos ministres n'est que du vent ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, LFI-NFP et GDR ainsi que sur plusieurs bancs du groupe SOC.)*

Données clés

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QG1640

Auteur : Mme Marie-Charlotte Garin
Circonscription : Rhône (3e circonscription) - Écologiste et Social
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1640
Rubrique : Justice
Ministère interrogé : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations
Ministère attributaire : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 juin 2026
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 juin 2026